

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE609

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 23

Après le mot : « géographique », rédiger ainsi la fin de l'alinéa 44 :

« ou du lieu déterminé associé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.